



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

| Avis DEP n° 2018 - 28  |   |                         |
|--|---|-------------------------|
| <b>Avis direct</b><br>(expert délégué)<br><b>Date : 01/06/2018</b> | <b>Objet :</b> Capture/relâcher de spécimens de trois rapaces protégés- LPO Champagne-Ardenne - sur le territoire des départements 08, 10, 51, 52 | <b>Avis :</b> favorable |

### Contexte

L'association LPO Champagne-Ardenne, Der Nature, D13 ,51290, Outines a déposé une demande de dérogation aux interdictions au titre des espèces protégées portant sur des opérations de capture/relâcher dans le cadre d'actions de protection.

Les espèces d'oiseaux concernées sont :

- Busard cendré (*Circus pygargus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*).

La demande déposée concerne l'obtention d'une dérogation pour les opérations de capture/relâcher et de transport pour les années 2018 à 2020 sur les départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne pour les mandataires à désigner par la LPO.

Les opérations de captures suivies de relâchers s'inscrivent dans le cadre d'actions de protection (déplacement de la ponte ou de très jeunes poussins).

### Questions au CSRPN

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- L'opération projetée remet-elle en cause le bon accomplissement du cycle biologique des spécimens des espèces nommées ?
- L'opération projetée nuit-elle au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations de ces espèces dans leur aire de répartition naturelle ?

### Supports de réflexion

- 1 dossier de demande de dérogation
- Bilans 2014 à 2017
- 1 document cerfa 13616\*01

### Analyse du CSRPN

Expert délégué : FAUVEL Bruno

Il s'agit d'opérations de sauvetage de poussins des trois espèces de busards qui nichent sur la Champagne-Ardenne. Ces actions sont anciennes, bien organisées et permettent le déplacement

d'oiseaux non volants durant les travaux de moissons et fauches diverses. Quarante bénévoles de la LPO sont prévus pour participer à ces opérations sous la coordination et la responsabilité de Jean-Luc BOURRIOUX (voir cerfa).

Une opération additionnelle de baguage et marquage alaire de poussins est conduite en parallèle sous la responsabilité de 5 bagueurs du CRBPO (Muséum Paris) : Pascal ALBERT, Jean-Luc BOURRIOUX, Alexandre MILLON, Serge PARIS et Vincent TERNOIS. C'est un programme qui concerne d'autres régions de France.

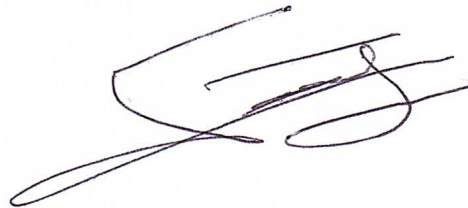
Les rapports des années 2014 à 2017 sont joints à la demande et permettent d'appréhender les opérations déjà conduites.

**Avis du CSRPN**

Avis favorable.

Bruno FAUVEL

Expert délégué du CSRPN, vice-président de la  
commission dérogation espèces protégées

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Bruno Fauvel'.